

Focus  
sur le  
budget

# BUDGET 2019

## CE QU'IL FAUT RETENIR

Lors de la séance du 12 avril 2019, le conseil municipal de Mantes-la-Ville a adopté le budget 2019. Ce budget démontre à nouveau une gestion saine, en bon père de famille, inscrite dans la continuité du projet porté par la municipalité depuis 5 ans. Cela se traduit par l'optimisation des dépenses de fonctionnement et par des investissements indispensables au profit de tous les Mantevillois. **TOUT CECI AVEC UNE FISCALITE CONSTANTE.**

BUDGET TOTAL  
**36,79 M€**



### LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

#### PATRIMOINE, CULTURE ET CADRE DE VIE

- Nouveau poste de police municipale : 613 500 €
- Aménagement de nouveaux locaux pour les associations culturelles mantevilloises dans la zone industrielle de la Vaucouleurs : 343 000€
- Vidéoprotection, phase 2 : 234 400€ (installation de 10 caméras)
- Réhabilitation de la salle GECl : 147 500€ (projet école maternelle privée Montessori)
- Création d'un parking pour les usagers de la salle du Club de l'Amitié : 73 500€ (auxquels il convient d'ajouter 80 000€ de dépenses en fonctionnement pour la démolition des locaux de l'ancienne Poste)

#### ENFANCE, PETITE ENFANCE ET SCOLAIRE

- Travaux sur diverses écoles : 200 000 €
- Remplacement de mobilier et d'électroménager : 110 000 €
- Rénovation d'aires de jeux : 70 000 €
- Création de sanitaires à l'école élémentaire des Hauts-Villiers : 5 200€ (projet d'ouverture d'une unité d'enseignement externalisée pour accueillir des enfants handicapés)

#### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Remplacement des mâts et lumières au stade A. Bergeal : 536 550 €
- Remplacement de portes au gymnase Maupomet et stade A. Bergeal : 19 800 €
- Création d'une rampe d'accès au Moulin des Rades : 14 000 €
- Pose de barrières pour le cheminement piéton au stade A. Polaniok : 7 200 €

#### AUTRES

- Matériels et logiciels informatiques : 358 000 €
- Renouvellement du parc roulant (véhicules) : 61 780 €
- Renouvellement matériels et outillages techniques : 41 260 €

### PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPÔTS POUR LA 6<sup>e</sup> ANNÉE

#### FONCTIONNEMENT

**26,23 M€**



DONT DÉPENSES  
DE PERSONNEL **13,78 M€**

348 agents permanents

#### INVESTISSEMENTS



**10,55 M€**

#### DETTE



**613,35 €**  
PAR HABITANT

DETTE MOYENNE  
DE COMMUNES ÉQUIVALENTES : 931€ PAR HABITANT

#### AUTOFINANCEMENT

**4,60 M€**



PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ  
AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

#### SUBVENTIONS

→ Subvention au CCAS\* : développement des actions portées par le CCAS\* (519 000€) auprès de la jeunesse (dispositif de réussite éducative), auprès des seniors (animations, sorties, forum) et dans les aides sociales diverses ; engagement de la ville et du CCAS sur le service civique (16-25 ans)

→ Subventions aux associations : soutien au fonctionnement des associations et à leurs projets sportifs, culturels et caetera... (280 243€)

\*CCAS : centre communal d'action sociale

#### GRANDS TRAVAUX



→ Agenda d'accessibilité programmé : 928 205 € en 2019  
coût total programmé : 3 031 000 €

→ Groupe scolaire Brochant de Villiers : 804 920 € en 2019  
coût total programmé : 12 075 200 €

→ Maison de santé pluriprofessionnelle : 742 429 € en 2109  
coût total programmé : 1 029 000 €